

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHÂTEL-CENSOIR DU 14 JANVIER 2010</b></p>
--

Convocation affichée le

Compte rendu affiché le

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures. L'an deux mil dix, le quatorze janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est présenté sous la présidence de Monsieur BOHAIN Jean-Claude, Maire.

Étaient présents :

M. BOHAIN, Maire

M. CHARRAULT, M. GUILBERT, M. REVIRON, Adjoints

Et M. DEMANCHE, Mme BOSTYN, M. AUCAMUS, Mme IENZER, M. POLY, M. JOVET, M. DE LA GRAVIÈRE, Mme DEBRAND, Conseillers

Absente excusée : Mme BERNARD, procuration à M. CHARRAULT

Absent : M. DROUARD

Le compte rendu du 26 Novembre 2009 est adopté à l'unanimité sans remarque.

### **DEVIS ENTREPRISE TED POUR LA NOUVELLE ÉCOLE**

Le Maire présente 3 devis concernant les chemins d'accès à la nouvelle école.

1. Accès piétons du parking à la cour maternelle et primaire pour un montant 7 174,46 € TTC
2. Chemin de la Châtonnière le long du VVF pour un montant de 5 411,31 € TTC
3. Élargissement du chemin de Buse Bouteille pour un montant de 12 289,80 € TTC
4. Chemin le long de la Maison de Retraite à la nouvelle école pour un montant de 25 535,20 € TTC.

La proposition n° 1 est refusée ; les élus donnent une 1<sup>er</sup> priorité aux travaux de la 2<sup>ème</sup> offre, une 2<sup>ème</sup> priorité à la 3<sup>ème</sup> offre, et 3<sup>ème</sup> priorité à la 4<sup>ème</sup> offre. Ces travaux seront entrepris selon les possibilités budgétaires.

### **DEVIS ENTREPRISE TED POUR LE PARC DE STATIONNEMENT**

L'entreprise de terrassement propose de réaliser des travaux supplémentaires sur le mur et l'arche en pierre du parc de stationnement pour un montant de 4 915,08 € TTC. Le conseil municipal décide de faire réaliser ces travaux.

### **ENCAISSEMENT D'UN CHÉQUE DE FRANCE TÉLÉCOM**

L'assemblée délibérante autorise le Maire à encaisser un chèque de 22,04 € concernant le remboursement d'un avoir de France Télécom.

## **RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE TRAVAIL**

Le Conseil accepte de renouveler le contrat de travail de Mme GUY, coordonnateur enfance jeunesse pour 17h30 par semaine correspondant à un mi-temps.

## **CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA TOITURE DE LA TERRASSE DE LA NOUVELLE ECOLE**

L'entreprise SMAC n'a pas fourni les documents nécessaires pour la signature d'un contrat d'entretien de la toiture terrasse végétalisée de la nouvelle école. Les élus décident de reporter leur décision après avoir obtenu des informations complémentaires.

## **CONTRAT DE PRÊT**

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt d'un montant de 186 200 € sur 20 ans au taux fixe de 4,30 % auprès de la Banque Populaire. Cet emprunt financera la construction d'un parking. L'assemblée délibérante autorise le Maire à signer tout document relatif à cet emprunt.

## **REMPLACEMENT D'UNE DÉLÉGUÉE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VÉZELIEN**

Le Maire informe les élus que pour des raisons de santé, Mme BERNARD ne sera plus en mesure d'assurer le poste de déléguée à la Communauté de Communes du Vézélien. En conséquence elle présente sa démission. M. DEMANCHE qui était le suppléant est désigné comme titulaire, et M. REVIRON est nommé suppléant.

## **RÉTROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE**

Afin de se conformer à la législation en vigueur sur le régime juridique des concessions funéraires, le Conseil Municipal permet aux concessionnaires d'abandonner leur concession au profit de la commune. Cette rétrocession sera acceptée uniquement à titre gratuit ; en aucun cas la collectivité ne versera une somme au concessionnaire qui rétrocède sa concession à la commune.

## **DEVIS DE L'ONF**

L'Office National des Forêts présente un devis pour des travaux d'entretien sylvicoles sur la parcelle 11 ainsi que des travaux d'infrastructures, (pose d'une barrière et d'un panneau), sur la parcelle 1, pour un montant total de 4 892,12 € TTC. Le Conseil accepte d'entreprendre ces travaux.

## **REFORME DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châtel-Censoir demande à l'État de suspendre l'application des mesures décidées lors du conseil d'administration de l'ONF du 17 novembre 2008 et d'ouvrir, avec toutes les parties concernées, un débat national sur l'avenir de la forêt publique.

Les élus, à la majorité apportent leur soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

## **AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE CAMPING-CAR**

L'association Ouest Camping-Car demande l'autorisation de stationner environ 18 camping-cars dans la commune du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 2010. Le Conseil Municipal leur donne l'autorisation de s'installer au camping municipal et accepte de leur accorder une réduction de 50 % du tarif en vigueur au camping.

## **DEVIS RAMPE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES**

Le Maire présente 2 devis pour la réalisation et la pose d'une rampe d'accès pour les handicapés, accédant à l'agence postale communal et à la mairie. Le devis d'un montant de 7 313,75 € TTC est accepté.

## **MANÈGES DE LA SAINT POTENTIEN**

Le Maire présente 2 demandes d'autorisation d'installation de manège pour la fête de la Saint Potentien ; il s'agit d'auto-skooter et de manège enfantin.

Le Conseil Municipal les autorise à s'installer sur la place de la mairie et le parking en face de la municipalité.

## **VOYAGE SCOLAIRE**

L'assemblée délibérante accepte de participer à hauteur de 125 € par élève pour un voyage de 5 jours au Mont Saint Michel pour les élèves de Châtel-Censoir des classes de Cours Moyen.